



Fin de CDD, quels papiers à signer?

Par **Charlope**, le **13/10/2012** à **15:20**

Bonjour, Mon contrat en cdd s'arrête bientôt, le 15/10/12. Rien ne m'a été officiellement proposé pour la suite (officieusement un nouveau cdd allait m'être proposé). Je viens d'annoncer à ma patronne que je partais dans une autre ville pour suivre mon conjoint donc tout va bien puisque mon contrat arrivait à terme et qu'en plus il y a de la demande pour me remplacer. Or, ma patronne me demande d'écrire une lettre disant que je ne souhaite pas poursuivre notre collaboration! Je ne vois pas l'utilité de cette lettre étant donné que c'est une fin de cdd à part peut-être pour éviter de me payer la prime de précarité... Pouvez-vous m'aider svp?

Par **P.M.**, le **13/10/2012** à **18:00**

Bonjour,
Vous n'avez aucune lettre à écrire puisque vous n'avez signé qu'un contrat de date à date et tant que l'employeur ne vous fait pas une proposition par écrit d'un renouvellement ou d'un autre CDD ou même d'un CDI, ce qui vous ferait perdre dans ce dernier cas l'indemnité de précarité si vous la refusiez...